

**PARQUET
DU
TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS**

Paris, le 11/09/2008

Le procureur de la République

*Pôle Santé Publique
Lutte contre la délinquance
Economique et Sociale*

à

**Monsieur Alain VESCO
20 rue Pierre Demours
75017 PARIS**

Nos réf. : P0817890092

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 16 juin 2008, je puis vous informer que la procédure d'enquête préliminaire relative au décès de votre fils Philippe VESCO a été clôturée et transmise à mon parquet.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous constituer partie civile à titre incident dans le cadre de cette procédure auprès du juge d'instruction qui sera prochainement désigné.

En mesurant pleinement la peine qui est la vôtre, face à la perte d'un être cher dans de telles circonstances, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Odile DEJUST
Vice-procureur

